



## compte rendu des formations « espace mon club » des 31 août et 07 septembre 09 à Grenoble, Romans et St Priest

**1. Concernant** les clubs qui ont participé à ces formations, voir le tableau récapitulatif.

**2. Concernant** les thèmes et points abordés, ce sont bien sur les mêmes que lors de la journée du 25 août (voir compte rendu en page suivante). L'expérience acquise sur les premières formations a permis d'affiner et de préciser certains points.

- il apparaît que (suite à notre question à la FFTT ??) il n'est plus possible d'attribuer un classement (nombre de points différent de 500) sur une première demande,
- les modifications sur une fiche licence n'entraînent plus de mise en réédition automatique, ce qui est bien si la modif porte sur le téléphone, mais plus gênant s'il s'agit du nom ou de la date de naissance par exemple. Il faudra que pour une rectif importante, le club fasse un mail de demande de réédition
- pour les numéros d'ordre des médecins, le plus simple est de demander au joueur de téléphoner à son médecin pour lui demander son numéro d'ordre

**3. Concernant** l'organisation des formations, le fait de prendre des personnes de façon très individualisée sur des plages horaires resserrées (2 heures) permet de bien faire le tour du sujet et de dialoguer avec chacun quant à son fonctionnement propre. Cela évite que sur une réunion, seulement les plus assurés (et généralement les plus connaisseurs) monopolisent la parole aux dépens de ceux qui connaissent le moins et ont donc le plus besoin d'infos.

Par contre, les créneaux sont difficiles à gérer et je me suis retrouvé avec un créneau complet de 10 H30 à 12 H30 à Grenoble et Romans et quasiment personne ensuite. D'ailleurs à Romans, avec la venue d'un club non prévu, je n'avais plus assez de postes pour faire « bosser » les personnes en formation.

Curieusement, alors que l'on avait au départ des demandes pour des formations en soirée, il n'y a eu que peu d'inscriptions sur les créneaux 17/19 H... il est probable que le fait de faire les formations à proximité permet aux personnes intéressées de se rendre plus facilement sur la formation.

**4. Concernant** les besoins matériels, je n'ai pas regretté d'avoir emmené un portable à Romans. Sinon, j'aurais dû « virer » J. HUBERT qui travaillait sur un poste. Par contre à Grenoble, j'ai pu bénéficier de la salle de formation informatique (qui se trouve juste à côté du CD 38) avec 6 postes. Donc nickel, sauf qu'à 18 H. le système s'est mis en carafe et n'a jamais voulu repartir et je ne savais pas du tout à qui m'adresser pour relancer... Ayant commencé à 17 H. les fonctions « mon club » avaient été vues mais je n'ai par contre pas pu faire l'info sur l'utilisation de « SPID classique ».

A St Priest, un responsable de club est venu avec son portable, ce qui a également simplifié la formation.

Une formation a été faite le lundi 07 « à distance » par prise de contrôle de l'ordinateur du responsable (Sallanches) mais cette option n'est pas très intéressante car gourmande en temps et sans garantie de bon échange des informations.

**5. Concernant** l'organisation avec les comités et clubs. Merci à M. SELVA et F. GAILLARD qui sont venus me chercher en gare respectivement à Grenoble et Romans (il est vrai qu'à Romans c'est à une grosse dizaine de minutes à pied, mais c'est toujours agréable d'être accueilli). Merci tout autant à G. KOVACIC de Seyssins qui m'a ramené le soir à la gare de Grenoble.

Globalement, les représentants des clubs et des comités ont paru plutôt contents de recevoir les infos.

les salariés des comités, A.BOURDARIAT, J. HUBERT, F. GAILLARD ont été intéressés par des informations sur l'utilisation d'un certain nombre de fonctionnalités de SPID : édition de listes, de statistiques, saisie et édition de calendriers de championnat par équipes à partir des modules de gestion de SPID.

De même, j'ai rencontré B. SERVANT, bénévole du CD 26. Malheureusement, je pensais le rencontrer pour voir avec lui l'utilisation de SPID pour le CF, mais il voulait en fait m'interroger sur l'utilisation de SPID Déconnecté. Le temps pour cette formation n'était pas suffisant, il faut prévoir au moins une demi-journée pour faire une explication et j'ai donc fait l'info à 35 – 40 % seulement. Donc à revoir dans de meilleures conditions. Il apparaît d'ailleurs que J. BESSET a reçu des demandes pour installer SPID D sur des ordinateurs de JA dans la Loire, D. BOYER se chargeant de faire la formation des personnes intéressées.

R. PERON



## **Petit compte rendu « express » sur la journée de formation du 25 août à St Priest.**

14 clubs se sont répartis sur les 6 créneaux disponibles. Un créneau de 19 à 20 H30 (fin réelle à 21 H15) ayant été ajouté pour permettre la venue de personnes retenues par leur travail. La formule de tranches horaires regroupant peu de participants est sans doute plus contraignante mais intéressante du point de vue d'aborder plus facilement les sujets avec les participants. Le fait d'avoir des demandes de licence à saisir est un « + » réel pour la mise en situation.

## **Le déroulement de la formation – les points présentés**

### **Présentation du principe de fonctionnement de « mon club » :**

- évolution de SPID permettant de s'affranchir de la limite des 50 connexions mensuelles,
- plus grande souplesse d'utilisation au niveau de la saisie,
- autonomisation des clubs avec une obligation de rigueur et un engagement plus fort à leur niveau

### **Définition des divers types de licence à connaître pour utiliser « mon club »**

- très faciles : les renouvellements et mutations ordinaires : validation accessible directement en cliquant sur le nom dans la liste qui apparaît à l'écran.
- faciles : joueurs et joueuses ayant été dans le club et accessibles dans le menu « liste des joueurs » par l'option « saisons précédentes ». numéro de licence à « copier – coller » dans le menu « validation ».
- moins faciles : les transferts : la personne a pratiqué le tennis de table dans un autre club il y a plus d'un an (ce n'est donc pas une mutation exceptionnelle) et existe encore dans le fichier fédéral. Il faut faire un mail au secrétariat pour contrôler les infos et effectuer un « transfert » de la licence dans le fichier du nouveau club et effectuer ensuite une validation
- un peu complexes : les reprises : la personne a joué il y a... un certain temps et n'apparaît plus dans le fichier fédéral, semble-t-il. Il faut faire un mail au secrétariat pour contrôler cette situation et éventuellement prévoir l'attribution d'un classement. Ensuite, il faut effectuer une première demande.
- Complexes : les mutations exceptionnelles : nécessité de constituer un dossier qui peut être complexe suivant les cas, avant de voir la personne être intégrée dans le fichier du nouveau club.
- Très complexes : les étrangers : de la CEE, hors CEE, ayant joué, n'ayant jamais joué,... Dans tous les cas un mail au secrétariat, précisant les informations sur la personne est nécessaire afin de préciser la démarche à suivre pour la prise de licence.

### **Les certificats médicaux**

- Les principes légaux et les infos récupérées sur le site de l'ordre des médecins quant à la conduite à tenir par les médecins pour la rédaction des certificats
- Les problèmes principaux rencontrés. Le numéro d'ordre nécessaire pour la saisie
- La possibilité de trouver l'annuaire des médecins par le site de l'ordre des médecins <http://www.conseil-national.medecin.fr/?url=rubrique.php&menu=ANNUAIRE>
- Les contrôles de CM par la LRATT : le type de contrôle, les sanctions possibles.

### **L'organisation autour de « mon club »**

- nécessité de préparer des dossiers complets pour la saisie : un bordereau d'inscription club intégrant un certificat médical et comprenant les rubriques nécessaires pour répondre aux exigences « mon club » : l'information des adhérents sur la prise de licence et l'assurance fédérale, la situation légale d'un étranger en France
- Les dangers de faire de la saisie à deux : les risques de doublons
- La nécessité de faire les modifications sur les licences existantes avant de les valider pour éviter les rééditions intempestives de licences
- La sagesse de disposer des dossiers d'inscription avec CM en double (scan ou photocopie) afin d'éviter les soucis en cas de défaillance de la personne chargée de ce poste.

### **Essais de saisie sur « mon club » - Questions-réponses et échanges**

- Quelques questions à faire à la FFTT : accessibilité des listes de joueurs des saisons précédentes à faciliter pour permettre le renouvellement – impossibilité à éditer des attestations de licences pour les mutés régulièrement enregistrés – création de joueurs numérotés non contrôlée.
- Petite révision des fonctionnalités « SPID » : le suivi des brûlages – les infos de la fiche joueur – les infos club.

R. PERON